

Présidence de Mme Janine Resplendino, présidente

Membres absents excusés : Philippe Ducommun ; Martine Fiora-Guttmann ; Benoît Gaillard ; Fabrice Ghelfi ; Albert Graf ; Claude Grin ; Caroline Hmida Chatelain ; Henri Klunge ; Evelyne Knecht ; Natacha Litzistorf ; André Mach ; Manuela Marti ; Fabrice Moscheni ; Roland Rapaz ; Florian Ruf ; Sandrine Schlienger ; Claude-Alain Voiblet.

Membres absents non excusés : Raphaël Abbet ; Xavier de Haller ; Jean-Pascal Gendre ; Gilles Meystre ; Isabelle Paccaud.

Membres présents	78
Membres absents excusés	17
Membres absents non excusés	5
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 18 h 00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

La présidente

Informe l'Assemblée que Monsieur Laurent Rebeaud a demandé le retrait de son postulat visant à faciliter l'usage de la voirie pour les entreprises lausannoises devant utiliser un véhicule de service pour délivrer des prestations en ville (R92).

Prestation de serment

de Mme Laurianne Bovet (La Gauche) en remplacement de M. Sébastien Guex, démissionnaire.

Prestation de serment

de M. Matthieu Carrel (PLR) en remplacement de M. Philippe Jacquat, démissionnaire.

Prestation de serment

de M. Valentin Christe (UDC) en remplacement de Mme Esther Saugeon, démissionnaire.

Election complémentaire d'un membre de la Coges

de M. Alain Jeanmonod (PLR) en remplacement de M. Philippe Jacquat (PLR), démissionnaire de la commission permanente de gestion.

Le Conseil, à l'unanimité, **élit** M. Alain Jeanmonod comme membre de la Commission permanente de gestion pour la législature 2011-2016.

Communication du secrétariat du Conseil	<p>Le secrétaire du Conseil informe l'Assemblée que des membres du SOI sont présents pour tester les connexions Wifi de la salle du Conseil. Ils sont installés dans le public et les membres du Conseil qui ont un problème de connexion informatique peuvent s'adresser à eux.</p> <hr/>
Pétition <i>Dépôt</i>	<p>de M. Dominique Gabella « Centre du village de Vers-chez-les-Blanc – modification de la zone de restructuration », munie de 168 signatures.</p> <p>Cette pétition est transmise à la Commission permanente des pétitions.</p> <hr/>
Pétition <i>Dépôt</i>	<p>de Mme Tamara Primmaz « Pour un meilleur encadrement des ‘nuits lausannoises’ », munie de 2030 signatures.</p> <p>Cette pétition est transmise à la Commission permanente des pétitions.</p> <hr/>
Pétition <i>Dépôt</i>	<p>du comité Riant-Mont Tunnel « Défendons le Tunnel et Riant-Mont – Pas de zone de non-droit », munie de 736 signatures.</p> <p>Cette pétition est transmise à la Commission permanente des pétitions.</p> <hr/>
Lettres	<p>de la Municipalité (10 septembre 2012) demandant <u>l'urgence</u> pour les points :</p> <ul style="list-style-type: none">- R 7 – Rapport-préavis 2012/14 – « Bilan de l'unité 'Pilotage et projets' du Service du personnel de 2006 à 2011. Réponse au postulat Longchamp et consorts 'Une feuille de route pour la législature sur le flux du personnel de l'Administration communale' ».- R 10 – Rapport-préavis 2012/03 – « Politique communale en matière de développement durable. Bilan et perspectives, et réponse au postulat Charles-Denis Perrin 'Une unité développement durable pour un développement responsable de Lausanne' ». <hr/>
Communications municipales	<ul style="list-style-type: none">– <u>6 septembre 2012</u> : Réponse à la résolution déposée par Mme Elisabeth Wermelinger, suite à la réponse Municipale à son interpellation urgente, relative à la lutte contre la traite des êtres humains et la prostitution forcée.– <u>6 septembre 2012</u> : Montétan (bâtiment piscine) – route de Prilly 1 – Travaux d'assainissement, transformation. Ouverture d'un compte d'attente.– <u>18 septembre 2012</u> : Domaine viticole du Clos-des-Moines, en Dézaley, Commune de Puidoux – Mise en conformité des murs et rampes de vigne – Ouverture d'un compte d'attente.– <u>18 septembre 2012</u> : Ouverture d'un compte d'attente pour mise en valeur secteur de Sévelin.

- 18 septembre 2012 : Ouverture d'un compte d'attente d'un montant de 250'000 francs afin de financer les études d'accessibilité et d'aménagements urbains du secteur Pôle Gare.
- 18 septembre 2012 : Réponse à la résolution déposée par M. Pierre Oberson suite à la réponse municipale à son interpellation intitulée : « Manifestation à Lausanne : pourquoi les usagers des transports publics payent-ils les frais ? ».

Question écrite
Dépôt

de M. Julien Sansonnens (La Gauche) : « Quel avenir pour Bellerive, ancien site du musée cantonal des Beaux-Arts ? »

Motion
Dépôt

de M. Bertrand Picard (PLR) : « Logements locatifs adaptés à la personne âgée. »

Motion
Dépôt

de Mme Françoise Longchamp (PLR) et consorts : « Pour un fonds spécial, pour risques de tournées, partagé. »

Postulat
Dépôt

de Mme Elisabeth Müller (Les Verts) : « Et si on reparlait du péage urbain ? »

Postulat
Dépôt

de M. Julien Sansonnens (La Gauche) : « Sport pour tous, aussi à la Pontaise ! »

Interpellation
Dépôt

de M. Vincent Rossi (Les Verts) : « Problèmes de logement : quelle part revient aux lits froids ? »

Interpellation
Dépôt

de M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) : « A la gare CFF à pédibus ! »

Interpellation
Dépôt

de M. Benoît Gaillard (Soc.) : « Taxis lausannois : comment garantir un salaire décent ? »

Interpellation
Dépôt

de Mme Françoise Longchamp (PLR) : « Pour un bilan des activités de l'entité 'Unités spéciales'. »

Interpellation
Dépôt

de Mme Elisabeth Müller (Les Verts) et consorts : « Réaménagement de l'avenue de Montoie : les écoliers méritent mieux. »

L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée à l'unanimité par le Bureau légal du Conseil communal.

Interpellation
Dépôt

de M. Hadrien Buclin (La Gauche) et consorts : «Les locataires de l'immeuble sis avenue Druey 22-30 bientôt à la rue ? »

L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée à l'unanimité par le Bureau légal du Conseil communal.

Interpellation
Dépôt

de Mme Françoise Longchamp (PLR) et consorts : «Structure d'accueil pour marginaux et toxicomanes : où en est-on ? »

L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée à l'unanimité par le Bureau légal du Conseil communal.

Questions orales

- I.** M. Jean Michel Dolivo (La Gauche) ; M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique (LSP).
- II.** M^{me} Anne-Françoise Decollogny (Soc.) ; M. Oscar Tosato, directeur de Ecole, Jeunesse et Cohésion sociale (EJCS) ; M. Marc Vuilleumier, directeur de Sports, Intégration et Protection de la population (SIPP).
- III.** M^{me} Isabelle Mayor (Les Verts) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX).
- IV.** M. Philipp Stauber (UDC) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels (SI).
- V.** M. Julien Sansonnens (La Gauche) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels (SI).
- VI.** M. Pierre Oberson (UDC) ; M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique (LSP) .
- VII.** M. Yves Ferrari (Les Verts) ; M. Oscar Tosato, directeur de Ecole, Jeunesse et Cohésion sociale (EJCS).
- VIII.** M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Daniel Brélaz, syndic.
- IX.** M. Laurent Guidetti (Soc.) ; M. Daniel Brélaz, syndic.
-

Rapport s/Rapport-
Préavis 2012/14

Bilan de l'unité « Pilotage et projets » du Service du personnel de 2006 à 2011.
Réponse au postulat Longchamp et consorts « Une feuille de route pour la
législature sur le flux du personnel de l'Administration communale ».

Rapportrice : Mme Mirelle Knecht (Soc.)

Discussion

Mme Françoise Longchamp (PLR) ; M. Jean-Michel Dolivo (La Gauche) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; Mme Thérèse de Meuron (PLR) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Daniel Brélaz, syndic.

Vote s/conclusions n°
1 à 4

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions n° 1 à 4 de la commission de pérenniser 0.7 EPT de cadre/spécialiste actuellement en contrat à durée déterminée ; de pérenniser 1.3 EPT d'assistance administrative actuellement en contrat à durée déterminée ; de prendre acte que le budget pour l'exercice 2013 comprendra un montant de Fr. 240'000.– comptabilisé sous les rubriques suivantes : 1200.301 Traitements Fr. 197'820.–, 1200.303 Cotisations aux assurances sociales Fr. 11'356.–, 1200.304 Cotisations à la caisse de pensions Fr. 30'824.–, et que les autorisations d'achats informatiques pour l'exercice 2013 comprendront un montant de Fr. 3000.– pour un poste de travail supplémentaire ; de prendre acte que les 1.3 EPT de contrats à durée déterminée répartis sur 4 personnes ne seront pas prolongés et que le montant de Fr. 158'000.– ne sera pas porté au budget pour l'exercice 2013.

Vote s/conclusion n°5

Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et 1 abstention, **adopte** la conclusion n° 5 de la commission d'approuver la réponse au postulat de M^{me} Françoise Longchamp et consorts demandant « une feuille de route pour la législature sur le flux de personnel de l'Administration communale »

Le Conseil, approuvant les conclusions susmentionnées, **décide** :

1. de pérenniser 0.7 EPT de cadre/spécialiste actuellement en contrat à durée déterminée ;
2. de pérenniser 1.3 EPT d'assistance administrative actuellement en contrat à durée déterminée ;
3. de prendre acte :
 - a) que le budget pour l'exercice 2013 comprendra un montant de Fr. 240'000.– comptabilisé sous les rubriques suivantes :

1200.301	Traitements	Fr. 197'820.–
1200.303	Cotisations aux assurances sociales	Fr. 11'356.–
1200.304	Cotisations à la caisse de pensions	Fr. 30'824.–
 - b) que les autorisations d'achats informatiques pour l'exercice 2013 comprendront un montant de Fr. 3000.– pour un poste de travail supplémentaire ;
4. de prendre acte que les 1.3 EPT de contrats à durée déterminée répartis sur 4 personnes ne seront pas prolongés et que le montant de Fr. 158'000.– ne sera pas porté au budget pour l'exercice 2013 ;
5. d'approuver la réponse au postulat de M^{me} Françoise Longchamp et consorts demandant « une feuille de route pour la législature sur le flux de personnel de l'Administration communale ».

Rapport s/Rapport-Préavis 2012/03	Politique communale en matière de développement durable. Bilan et perspectives et réponse au postulat Charles-Denis Perrin « Une unité développement durable pour un développement responsable de Lausanne ».
	<u>Rapportrice</u> : Mme Anne-Françoise Decollogny (Soc.)
<i>Discussion générale</i>	M. Vincent Rossi (Les Verts) ; M. Charles-Denis Perrin (PLR) ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Julien Sansonnens (La Gauche) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels ; Daniel Brélaz, syndic.
La Présidente	Informe les membres du Conseil de la suite de l'organisation du débat. Elle annonce les chapitres et articles des deux règlements. Si la parole n'est pas demandée, l'article est considéré accepté.
<i>Discussion s/règlement d'utilisation du Fonds pour le développement durable</i>	<u>Articles 1 à 17</u> , la parole n'est pas demandée.
<i>Vote s/règlement Fonds dev. durable</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, et quelques abstentions, adopte le règlement d'utilisation du Fonds pour le développement durable tel que modifié en commission.
<i>Discussion s/règlement d'utilisation du Fonds pour l'utilisation rationnelle de l'électricité</i>	<u>Article 1</u> , la parole n'est pas demandée.
	<u>Article 2</u> , M. Jean-Pascal Gendre (PLR) <u>qui dépose un amendement</u> ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels.
<i>Amendement de M. J.-P. Gendre Dépôt</i>	« <i>Le contracting énergétique consiste à sous-traiter confier la planification [...] ».</i>
<i>Vote s/amendement de M. Gendre</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, et 2 abstentions, adopte l'amendement de M. Jean-Pascal Gendre.
<i>Discussion s/règlement d'utilisation du Fonds pour l'utilisation rationnelle de l'électricité</i>	<u>Articles 3 à 16</u> , la parole n'est pas demandée.
<i>Vote s/règlement Fonds util. électricité</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, et 4 abstentions, adopte le règlement d'utilisation du Fonds pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables tel que modifié en commission et amendé en séance du Conseil.

<i>Discussion s/chapitres du rapport-préavis</i>	<u>Chapitres 3 à 5</u> , la parole n'est pas demandée.
<i>Discussion s/chapitre du rapport-préavis</i>	<u>Chapitre 6</u> , Mme Thérèse de Meuron (PLR) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; Mme Anne-Françoise Decollogny (Soc.).
<i>Discussion s/chapitres du rapport-préavis</i>	<u>Chapitres 7 et 8</u> , la parole n'est pas demandée.
<i>Vote s/conclusion n°1</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, et 4 abstentions, approuve la conclusion n°1 de la commission de prendre acte en l'approuvant du bilan de la politique de développement durable présenté par la Municipalité de Lausanne et de l'engagement pris par la Municipalité de présenter les perspectives.
<i>Vote s/conclusion n°4</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, et quelques abstentions, approuve la conclusion n°4 de la commission d'accepter le prélèvement annuel de Fr. 550'000.– sur le Fonds pour le développement durable pour financer les salaires des collaborateurs du Devcom travaillant en lien direct avec la politique communale du développement durable.
<i>Vote s/conclusion n°5</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, 2 non et quelques abstentions, approuve la conclusion n°5 de la commission d'accepter le prélèvement annuel de Fr. 250'000.– sur le Fonds pour le développement durable pour financer le salaire d'une collaboratrice du SLG travaillant en lien direct avec la politique communale du développement durable et des projets (animation de quartier et démarches participatives).
<i>Vote s/conclusion n°6</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, et quelques abstentions, approuve la conclusion n°6 de la commission de prendre acte d'une diminution des charges au budget ordinaire du Devcom de l'ordre de Fr. 425'000.–, par rapport au budget 2011.
<i>Vote s/conclusion n°7</i>	Le Conseil, par une majorité oui, quelques non et quelques abstentions, approuve la conclusion n°7 de la commission d'approuver un montant de Fr. 1'250'000.–prélevé sur le Fonds pour le développement durable au titre de la participation de Lausanne au Cluster sport international.
<i>Vote s/conclusion n°8</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et quelques abstentions, approuve la conclusion n°8 de la commission de refuser la réponse partielle au postulat de M. Charles-Denis Perrin.
	Le Conseil, approuvant les conclusions susmentionnées, décide :
	<ol style="list-style-type: none">1. de prendre acte en l'approuvant du bilan de la politique de développement durable présenté par la Municipalité de Lausanne et de l'engagement pris par la Municipalité de présenter les perspectives ;2. d'approuver le Règlement d'utilisation du Fonds pour le développement durable modifié, joint en annexe ;3. d'approuver le Règlement d'utilisation du Fonds pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables (Fonds pour l'efficacité énergétique) modifié, joint en annexe ;

4. d'accepter le prélèvement annuel de Fr. 550'000.– sur le Fonds pour le développement durable pour financer les salaires des collaborateurs du Devcom travaillant en lien direct avec la politique communale du développement durable ;
5. d'accepter le prélèvement annuel de Fr. 250'000.– sur le Fonds pour le développement durable pour financer le salaire d'une collaboratrice du SLG travaillant en lien direct avec la politique communale du développement durable et des projets (animation de quartier et démarches participatives) ;
6. de prendre acte d'une diminution des charges au budget ordinaire du Devcom de l'ordre de Fr. 425'000.–, par rapport au budget 2011 ;
7. d'approuver un montant de Fr. 1'250'000.–prélevé sur le Fonds pour le développement durable au titre de la participation de Lausanne au Cluster sport international ;
8. de refuser la réponse partielle au postulat de M. Charles-Denis Perrin.

Clôture

La séance est levée à 20 h 00.

La présidente :

Le secrétaire :

.....

.....